

Xylella fastidiosa

Bref historique

- 1882 : certains vignobles dans le sud de la Californie présentent des dessèchements.
- 1892 : Newton Pierce décrit les symptômes sur la vigne et identifie une maladie inconnue jusque là.
- Années 1920 : des vignes sèchent dans le centre sud de la Californie. Aucun lien n'est fait avec la maladie des années 1880.
- Années 1930 : une maladie apparaît sur la luzerne en Californie. Elle est attribuée à un virus ou une bactérie sans précision. Les vignes sont à nouveau attaquées. Le lien est fait avec les attaques précédentes et la maladie est dénommée maladie de Pierce.
- Années 1940 : Les pêchers sont attaqués dans tout le sud des USA. Les vignes sont attaquées dans le nord de la Californie. D'autres arbres sont attaqués (amandiers, chênes, ormes,...).
- Années 1970 : identification de la bactérie *Xylella fastidiosa* comme agent pathogène. Identification de cicadelles comme vecteurs.
- Années 1990 : les orangers sont attaqués au Brésil : 60 % de pertes en 2012.

Xylella fastidiosa

Bref historique

- Années 2000 : les caféiers sont attaqués en Amérique Centrale.
- 2010 : description d'une maladie appelée « dessèchement rapide de l'olivier » dans la région de Lecce (Italie).
- Novembre 2013 : identification de la bactérie sur des oliviers dans la province de Lecce.
- Novembre 2014 : identification de *Xylella fastidiosa* sur des oliviers en Argentine.
- Janvier 2015 : À la demande de la Commission Européenne, rendu d'une étude de l'EFSA (Autorité Européenne sur la Sécurité des Aliments) sur l'état des lieux des connaissances sur *Xylella fastidiosa*.

Xylella fastidiosa

Description

- Bactérie qui se développe dans le xylème des végétaux.
- 3 génotypes identifiés. Celui qui s'attaque aux oliviers est différent de celui qui s'attaque aux vignes. Des mutations sont probables.
- 300 espèces de plantes déjà identifiées comme potentiellement attaquables.
- Diffusion de la bactérie par les insectes se nourrissant de la sève : nombreuses espèces (cicadelles... cigales ...) souvent très répandues (cercopie des prés).
- Diffusion de la bactérie par transport de plants, racines, bois vivants. Les olives et les noyaux ne seraient pas transporteurs de la bactérie.
- Existence de plantes « porteur sain ».
- Niveaux de dégâts variables : depuis un ralentissement de la pousse (nanisme) jusqu'à une mortalité de la plante.
- La plupart des données actuelles concernent le continent américain et donc beaucoup d'inconnues sur le développement, les hôtes potentiels et les vecteurs en Europe.
- Hôtes connus à ce jour : laurier rose, prunus (amandier, pêcher,...), pervenche, myrte, mimosa, chênes,

Xylella fastidiosa

Description

- L'optimum du développement de la bactérie est autour de 25°C

Symptômes

- Symptômes de dessèchement très semblables à ceux provoqués par l'hylésine, la cécidomyie des écorces, l'asphyxie racinaire, la verticilliose, ...



▣ Olive

Xylella fastidiosa

Symptômes : nanisme sur pêcher



Aucun moyen de lutte connu

- Cuivre inefficace

Xylella fastidiosa

Quelques points positifs

- Existence de cépages de vigne et de variétés d'oranger résistants,
- Diffusion de la bactérie très variable : très rapide sur le pêcher, la vigne et l'oranger, mais de façon inexplicable peu rapide sur le laurier rose en Californie par exemple,
- Très peu de connaissance sur la sensibilité variétale de l'olivier, avec des informations scientifiques prédisant que la diversité variétale et l'existence d'oliviers « sauvages » dans de nombreux bassins oléicoles méditerranéens permettraient de travailler rapidement sur les facteurs de résistance,
- À ce jour, aucune présence de la bactérie n'a été signalée en Europe hors de la province de Lecce,
- À ce jour 90 % d'oliviers n'ont pas de symptômes dans la zone où la bactérie est présente.

Xylella fastidiosa

Dispositif depuis 2014
en Italie

Zone de sécurité (2km)

Traitements insecticides + arrachages espèces
Sensibles + surveillance renforcée

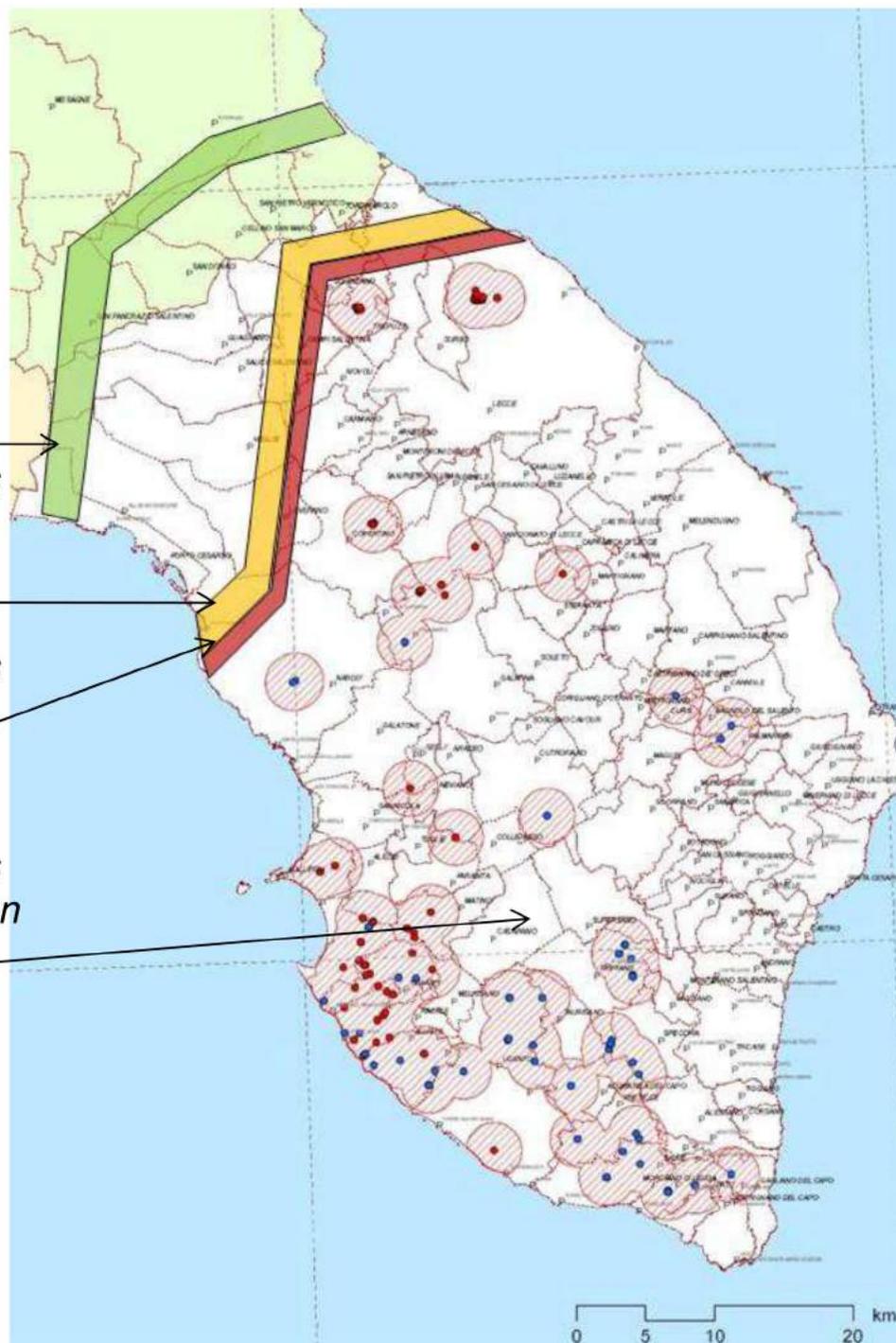
Zone tampon (2km)

Traitements insecticides + arrachages espèces
Sensibles + surveillance renforcée

Zone d'éradication (1km)

Traitements insecticides + arrachages espèces
Sensibles + surveillance renforcée + eradication

Zone infestée



Xylella fastidiosa

Aspects réglementaires :

La réglementation communautaire :

- D2000/29/CE relative aux mesures de protection contre l'introduction et la propagation dans l'Union européenne d'organismes nuisibles aux végétaux (transcription en droit français par AM du 24/05/2006 modifié),

- Décisions d'exécution de la Commission européenne n°2014/87 et 2014/497/UE (foyers de la région des Pouilles en Italie),
Contrôles renforcés (traçabilité obligatoire, Passeport Phytosanitaire Européen) sur une première liste de 50 espèces de plante en provenance de la région des Pouilles en Italie.

Xylella fastidiosa

Aspects réglementaires :

La réglementation française :

- Arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux,
- Arrêté du 15 décembre 2014 relatif à la liste des dangers sanitaires de 1ère et 2ème catégorie pour les espèces végétales,
- Arrêté du 2 avril 2015 relatif à la prévention de l'introduction de *Xylella fastidiosa*.

Xylella fastidiosa

Réaction en France continentale :

- Février 2014 : Coordination entre les services des DRAAF (SRAL), de l'AFIDOL et de ses partenaires techniques du réseau de Surveillance Biologique du Territoire (BSV – ECOPHYTO), pour la mise en place d'un dispositif de vigilance avec en clé de voûte le laboratoire de l'ANSES à Angers.
- Mars 2014 : diffusion de BSV olivier avec description du dispositif de vigilance et mise en alerte des oléiculteurs.
- Février 2015 : réunion avec le Ministère de l'Agriculture. Validation du dispositif de vigilance et interventions des services des SRAL sur les secteurs non oléicoles : revendeurs de plants, pépiniéristes,...
- Mars 2015 : participation de l'AFIDOL au CNOPSAV* à Paris. Demande de renforcement des contrôles et de l'allongement de la liste des végétaux importés à surveiller et des pays d'origine des plants. Demande d'accréditation d'autres laboratoires en particulier dans la zone oléicole.
- 2 Avril 2015 : arrêté de la France pris unilatéralement face à la lenteur des décisions de la Commission.
- 28 Avril 2015 : décision de la Commission pour renforcer les mesures de lutte contre la bactérie et sa diffusion.

* : CNOPSAV : *Comité National d'Orientation de la Politique Sanitaire*

Xylella fastidiosa

Réaction en France continentale :

- 13 mai 2015 : renforcement des mesures de surveillance conduites par les DRAAF avec participation des FREDON et de l'AFIDOL et ses partenaires. Appel d'offres pour accréditer d'autres laboratoires d'analyses.
- 18 mai 2015 : réunion DRAAF, CRA PACA, AFIDOL d'information sur la bactérie destinée aux techniciens et responsables des syndicats oléicoles de bassin (100 participants).

Xylella fastidiosa

Je vous remercie de votre attention